

BILAN D'ACTIVITÉS 2023

03

L'ASSOCIATION

09

AXE 1
QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

11

AXE 2
DÉVELOPPER UNE OFFRE
DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

12

AXE 3
ANIMER LES VOIES D'EAU

14

AXE 4
COMMUNIQUER

SOMMAIRE

BILAN D'ACTIONS - RETOUR SUR 2023

L'ASSOCIATION

OBJECTIFS

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, d'en favoriser la concertation et la coordination, et de réaliser des actions dans une ambition partagée de valorisation touristique patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de Bretagne et ce, dans un objectif de développement durable.

Elle se donne pour mission de :

Contribuer au développement durable (économique, social et environnemental) des voies d'eau

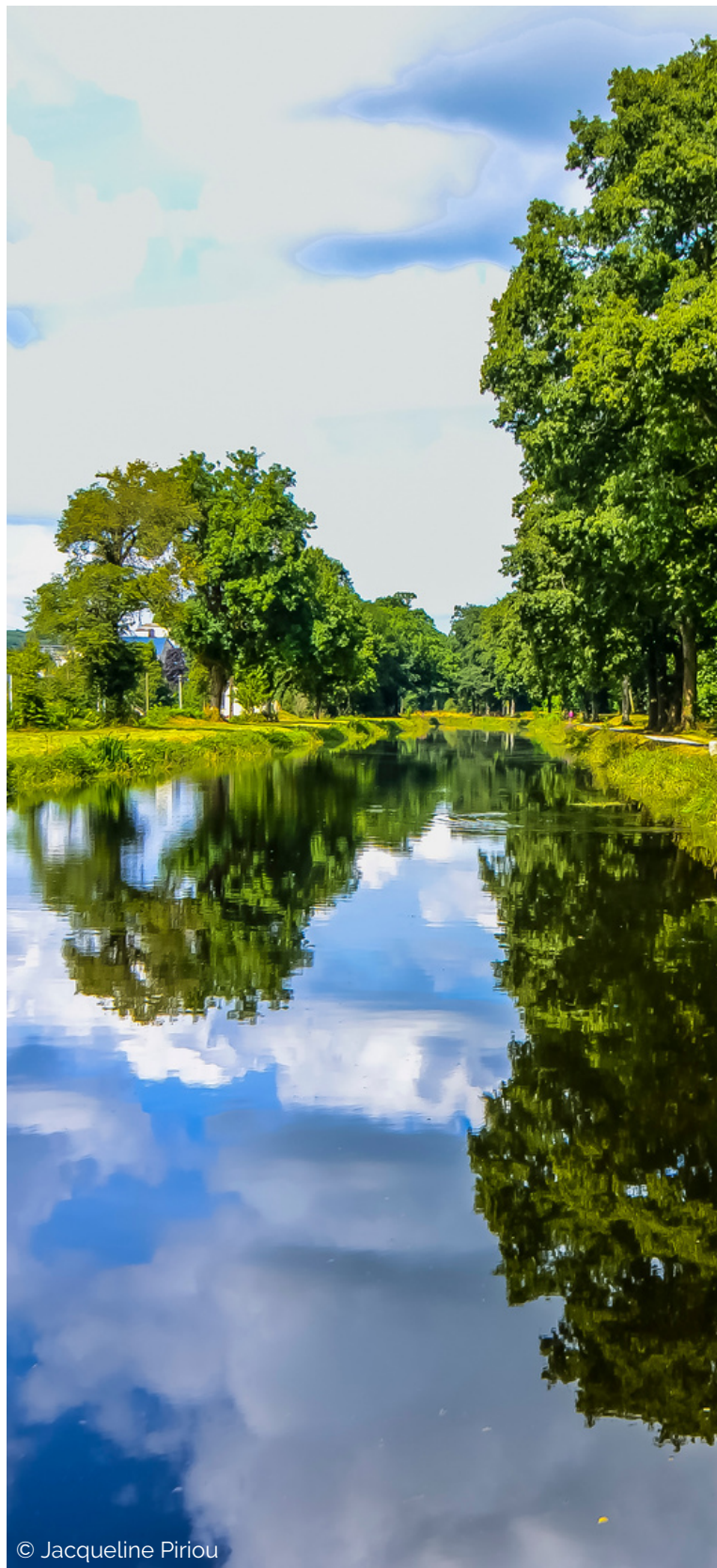
- Qualifier les sites le long des voies d'eau
- Contribuer à la production et à l'organisation de l'offre touristique autour des voies d'eau pour l'ensemble des publics (touristes, population locale, scolaires, groupes) que cela soit à un niveau local ou dans une démarche de parcours fluviaux.
- Contribuer à l'animation du patrimoine fluvial et des voies d'eau
- Sensibiliser les professionnels du tourisme et les OTSI à la thématique voies d'eau
- Communiquer

Favoriser la coordination

- Mettre à la disposition des adhérents de l'association, ses compétences, son réseau, ses relations avec les gestionnaires des voies d'eau et institutionnels du tourisme
- Réunir et informer l'ensemble des adhérents

Défendre le patrimoine navigable fluvial

- Développer la navigation
- Protéger son écosystème



© Jacqueline Piriou

NOS SPÉCIFICITÉS

Mixer des approches de territoire et d'usages

Oeuvrer pour les touristes et les habitants

Fédérer élus, professionnels, usagers et amateurs des voies d'eau

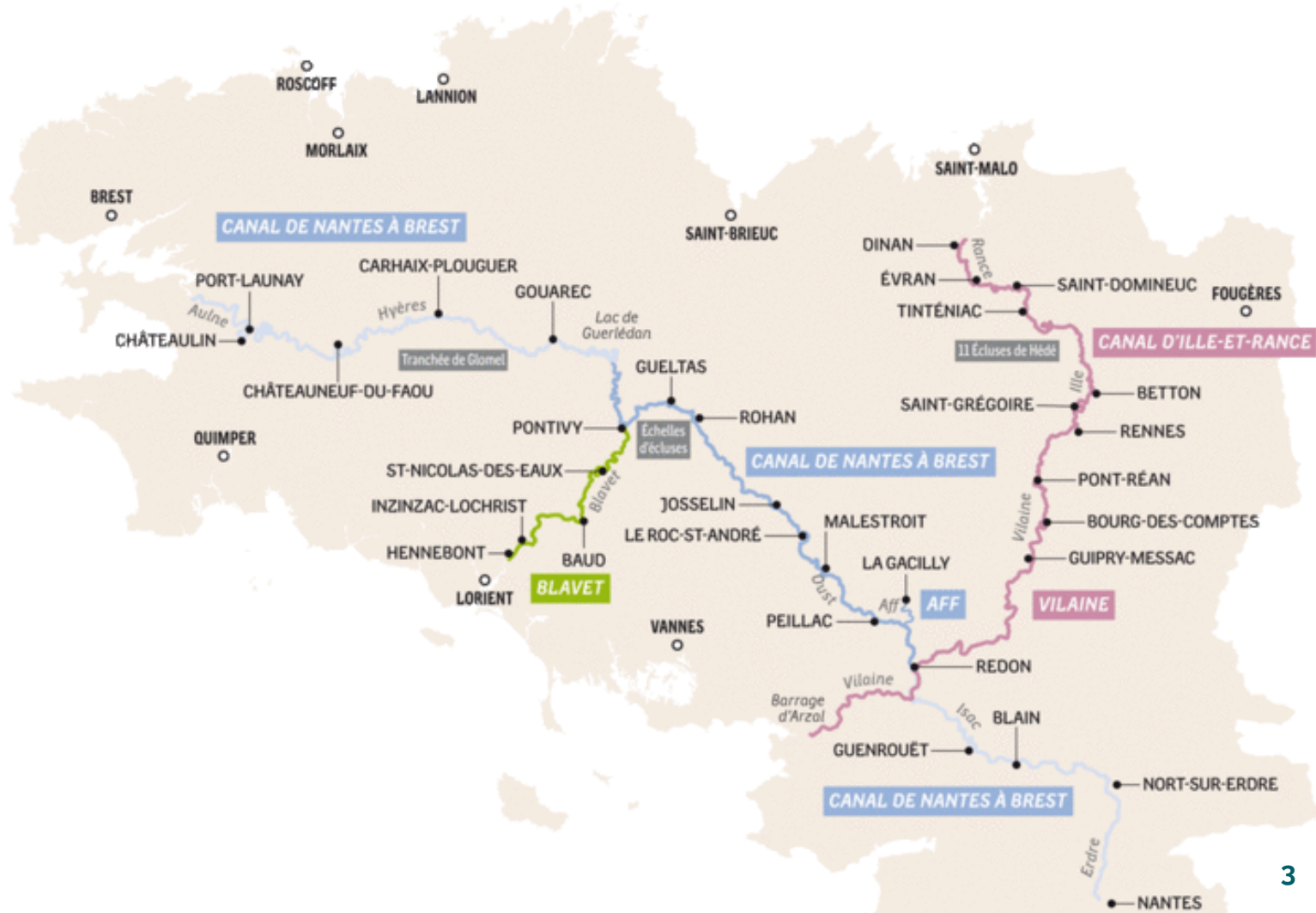
Travailler avec des cibles pluridisciplinaires

NOTRE TERRITOIRE D' ACTIONS

Le champ d'actions de l'association couvre la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne.
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et-Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023 - LE BUREAU

DIDIER CADOU
Président

YANN LABAS
Vice-Président 22

CATHERINE TROISIÈME
Vice-Présidente 29

CHARLY BAYOU
Vice-Président 35

FRANÇOIS LELIÈVRE
Vice-Président 44

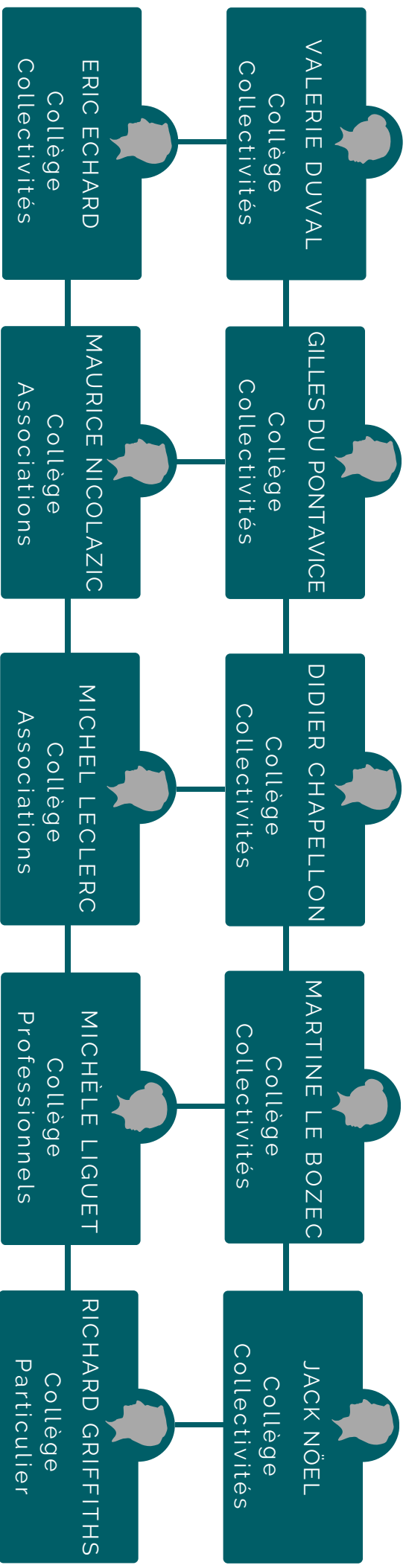
PIERRICK YHUEL
Vice-Président 56

JEAN-BERNARD VIGHETTI
Secrétaire

JACKY FLIPPOT
Trésorier

- . **Président** : Didier Cadou, adjoint de Hédé-Bazouges (35)
- . **Vice-président Côtes d'Armor** : Yann Labas, Directeur de l'auberge de jeunesse de Saint-Brieuc (22)
- . **Vice-présidente Finistère** : Catherine Troisième, adjointe de Landévennec (29)
- . **Vice-président Ile-et-Vilaine** : Charly Bayou, particulier (35)
- . **Vice-président Loire-Atlantique** : François Lelièvre, professionnel (44)
- . **Vice-président Morbihan** : Pierrick Yhuel, membre qualifié (56)
- . **Secrétaire** : Jean-Bernard Vighetti, membre qualifié (56)
- . **Trésorier** : Jacky Flippot élu à Blain - (44)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 - LES AUTRES MEMBRES



COLLÈGE COLLECTIVITÉS

- . Bourg-des-Comptes, Valérie Duval, adjointe (35)
- . Bon Repos sur Blavet, Gilles Du Pontavice, adjoint (22)
- . Gouarec, Martine Le Bozec, adjointe (22)
- . Josselin, Jack Noël, adjoint (56)
- . Rennes, Didier Chapellon, adjoint (35)
- . St-Judoce, Eric Echard, adjoint (22)

COLLÈGE ASSOCIATIONS

- . Association Bretonne de Plaisance Fluviale, Maurice Nicolazic (56)
- . Canal 29 - Ster Vras, Rémy Jan (29) remplacé par Michel Leclerc, Association Canoë kayak (56)

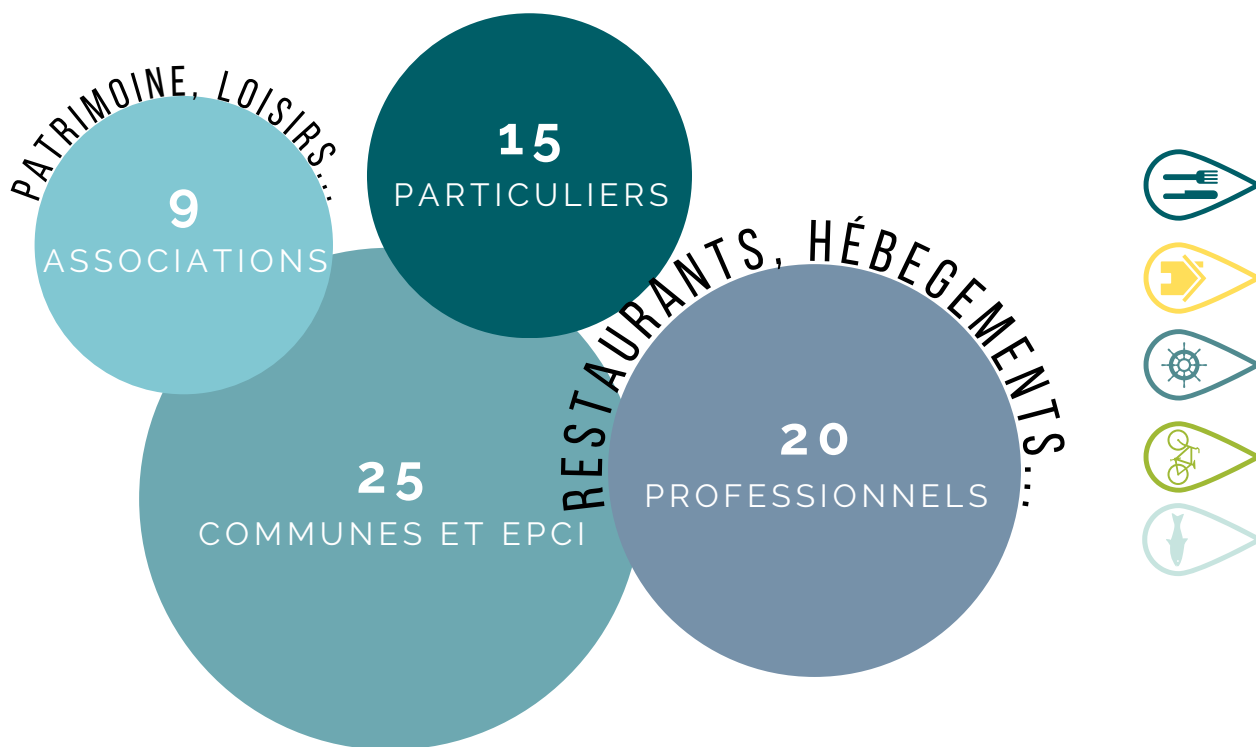
COLLÈGE PROFESSIONNELS

- . RouloTTes de Bretagne, Michèle Liguët (22)

COLLÈGE PARTICULIERS

- . Richard Griffiths, particulier (56)

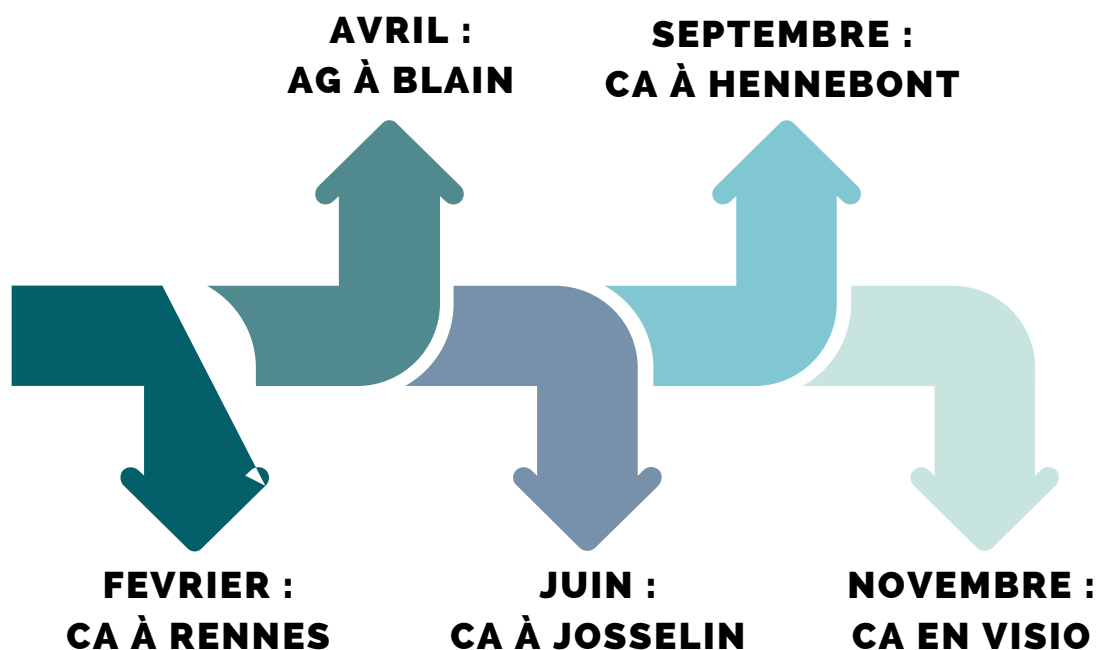
LES ADHÉRENTS



ÉTAPES CLEF DE L'ANNÉE 2023

Une seule permanente à l'association :

Mélissa Furic a quitté l'association en décembre 2022 en tant que Chargée de communication et Sarah Chajari a quitté l'association courant janvier en tant que Chargée de missions tourisme.
Mélissa Besnard est arrivée en janvier et est la seule salariée de l'association.



Des bureaux ont été organisés tous les deux mois pendant l'année dont certains en visioconférence, ainsi que des points hebdomadaires avec les membres du bureau resserré.

AXE 1 : QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

RAPPEL DES OBJECTIFS



PERMETTRE UNE MEILLEURE VISIBILITÉ ET LISIBILITÉ DES SITES

Permettre aux visiteurs d'identifier les patrimoines, les activités, les animations et les services proposés. Ces sites sont classés en Halte, en Étape ou en Cité fluviale. Cette labellisation informe les usagers de l'itinérance en bateau, du halage et du tourisme de séjour de la "qualité" des sites traversés.



INCITER ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

dans la valorisation touristique des voies d'eau tout en veillant à une cohérence de parcours. Cette qualification doit être un outil d'incitation des collectivités à une amélioration de leurs services. Les communes doivent s'engager dans une démarche de qualité et de progrès.



RÉUNIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS

autour de cette démarche de labellisation afin de mettre en avant une offre touristique et un univers "canaux".



COMMUNIQUER SUR NOS VOIES D'EAU

Les Cités, Étapes et Haltes fluviales sont valorisées dans la communication de l'association mais l'objectif est qu'elles le soient aussi dans celle de la Région et autres institutionnels du tourisme.



POINT LABELLISATION



CITÉ

Environnement remarquable, ensemble de services d'accueil, hébergements touristiques, activités de loisirs natures et sur l'eau, culturelles et patrimoniales



ÉTAPE

Environnement attractif, ensemble de service d'accueil, hébergement et ponton avec borne et électricité



HALTE

Environnement attractif, aménagement d'accueil minimal (parking, tables et bancs, sanitaires, etc.)



La force de ce label : son réseau d'acteurs qui s'investit autour de la démarche afin de mettre en avant une offre touristique et l'univers « canaux » !

C : Cité
E : Étape
H : Halte

ACTIONS MISES EN PLACE

- 1 L'association a continué de démarcher des communes afin de les labelliser. Le label compte **33 communes sur la Bretagne historique**.
Communes en discussion : Inzinzach, Quistinic, Languidic, Port-Launay, Carhaix, Baud, Guerlédan, Saint-Gérand, Chateaulin, Pleyben
- 2 En parallèle des prises de contact ont été organisés avec les collectivités non adhérentes afin de leur **présenter au mieux la démarche de l'association**.
- 3 Une **rencontre des communes labellisées** a été organisée : mise en avant du label, échanges, brainstorming itinéraires, point presse

Les communes s'affichent Escales fluviales

Saint-Domineuc, Hédé – Pour marquer leur appartenance à Escales fluviales de Bretagne, les communes adhérentes ont reçu, mardi, des panneaux labellisants leur niveau d'accueil.



L'association Canaux de Bretagne a été créée en octobre 2010 par la fusion du Comité des canaux bretons et l'association Escales d'une rive à l'autre. « Son objectif était de fédérer les acteurs, d'inclure et conseiller les collectivités dans leurs aménagements d'accueil », précise Mélissa Besnard, chargée de communication. À la demande de la Région, l'association s'intitule Escales fluviales de Bretagne depuis 2018.

Développer une offre de séjour
Escales fluviales de Bretagne dispose d'un label, décliné en trois échelons : clés, étapes et haltes fluviales. « Les clés fluviales sont les sites majeurs offrant la possibilité de passer un séjour ; les étapes fluviales sont les sites voués à accueillir le visiteur pour une nuitée et les haltes fluviales sont des sites à découvrir, comme une halte de loisirs, une halte nature ou une halte patrimoine. Le label poursuit une volonté, celle de rendre visibles des communes mouillées, qui bordent les canaux et voies navigables, mais aussi de permettre aux navigants, aux flâneurs et aux usagers du canal de bien identifier les offres, les activités, le patrimoine et les animations proposées. »

Trente-trois communes sont labellisées depuis la création du label en 2019. Les représentants des communes concernées se sont retrouvés, à Saint-Judoce, pour échanger sur leurs actions, mais aussi pour récupérer leurs panneaux de labellisation. Parmi ces communes, celle de Hédé, et de Saint-Domineuc. « La labellisation a également vocation de permettre à chaque collectivité d'améliorer les services proposés. »

« Les communes s'engagent dès lors dans une démarche de qualité et de progrès. Le label contribue à ce que ces communes, parfois de petite taille et peu connues, gagnent en visibilité grâce à une valorisation dans la communication de l'association et dans celle de nos partenaires institutionnels. »

Tourisme fluvial. Les adhérents d'Escale fluviale se retrouvent à Saint-Judoce



« C'est mardi 7 mars, à la salle communale Le Préau de Saint-Judoce, que de nombreux élus – dont Patrice Gautier, maire d'Evran, et Martial Fairier, maire de Saint-Judoce – ont rencontré le bureau de l'association Escales Fluviales de Bretagne. Pour les communes représentées*, la journée a permis de faire le point, mais surtout de recevoir les panneaux de labellisation à disposer aux entrées de ville et sur les rives du canal d'Ille-et-Rance. « Les travaux ont été studieux et les membres présents ont examiné le plan d'action pour 2023 et ont fait le point sur la labellisation et la communication. Des ateliers collaboratifs visant à la création d'itinéraires pédestres, à vélo ou à cheval, ont été organisés, pour améliorer les offres des communes riveraines du canal », explique la Mélissa Besnard, chargée de missions tourisme et communication. L'après-midi, les installations du port d'Evran comme de la base nautique de Bétineuc -plage, guinguette, parcours de canoë-kayak... ont été visitées. »

* Evran, Saint-Judoce, Hédé-Bazouges, Saint-Médard-sur-Ille, Guichen-Pont-Réan, Beslé-sur-Vilaine, Hennebont, Blain, La Gacilly Glénac, Saint-Congard, Saint-Martin-sur-Oust, Malestroit, Glomel, Landévennec, Dinan

- 4 Remise des **panneaux** indiquant les communes labellisées, installation par les communes, inaugurations

Escales Fluviales de Bretagne 3 oct. 🌍

Lors de vos balades en bord de canal, ouvrez les yeux, vous retrouverez peut-être l'un de nos panneaux de labellisation ! 😊

Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous les envoyer en photo 📷

Sur cette photo, le panneau de Landévennec, Finistère.



Vous et 11 autres personnes 5 partages

AXE 2 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOURS & D'ITINÉRANCE

RAPPEL DES OBJECTIFS



ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'OFFRE

afin d'augmenter la satisfaction des usagers et des touristes & veiller à une concordance demande/offre



REPÉRER L'OFFRE TOURISTIQUE

des communes labellisées



CONSTITUER UNE OFFRE "TOURISME FLUVIAL"

en corrélation avec la demande



ACTIONS MISES EN PLACE

1 L'association a poursuivi la **mise en valeur** sur son site internet de **carnets d'itinérances** valorisant les adhérents professionnels et les collectivités. **Trois parcours ont donc été créés** : deux parcours Rennes-Saint Malo et un parcours Nantes-Redon.

↳ **Mise en avant des adhérents** par la newsletter et les itinéraires

↳ **Echange avec les collectivités** et prise en compte des besoins : création d'un parcours plus court sur l'axe Rennes - Saint-Malo.

AU FIL DU CANAL D'ILLE ET RANCE
Un itinéraire pensé pour tout âge

PROGRAMME LIBERTÉ
3 JOURS / 2 NUITS
CANAL D'ILLE ET RANCE
DE RENNES À SAINT-MALO

ITINÉRAIRE N°4

Un itinéraire proposé par
Escapes Fluviales de Bretagne

AU FIL DU CANAL D'ILLE ET RANCE
Un itinéraire pensé pour tout âge

PROGRAMME LIBERTÉ
5 JOURS / 4 NUITS
CANAL D'ILLE ET RANCE
DE RENNES À SAINT-MALO

ITINÉRAIRE N°4 bis

Un itinéraire proposé par
Escapes Fluviales de Bretagne

LE CANAL ENTRE VILLE ET NATURE

PROGRAMME LIBERTÉ
4 JOURS / 3 NUITS
CANAL DE NANTES À BREST
DE REDON À NANTES

ITINÉRAIRE N°5

Un itinéraire proposé par
Escapes Fluviales de Bretagne
Kraig Breizh

Escapes Fluviales de Bretagne

LA VOIX DU CANAL
La newsletter de votre association préférée !

Escapes Fluviales de Bretagne

LA VOIX DU CANAL
La newsletter de votre association préférée !

Escapes Fluviales de Bretagne

LA VOIX DU CANAL
La newsletter de votre association préférée !

AXE 3 : ANIMER LES VOIES D'EAU

RAPPEL DES OBJECTIFS



DONNER UNE IMAGE PLUS DYNAMIQUE
et moderne de ce territoire



FAIRE PARLER DES CANAUX
et donc attirer des touristes déjà en Bretagne vers les canaux



FAIRE DES CANAUX UN LIEU DE VIE ANIMÉ
à destination des habitants



ACTIONS MISES EN PLACE



Poursuite de la manifestation A Dimanche sur le Canal

- 17ème édition
- **17 communes impliquées**, volontaires et attachées à cet évènement
- Bilan 2023 satisfaisant :
 - **Entre 100 et 2000 participants** (selon les petites, moyennes, grandes communes)
 - Autant de touristes que de locaux
 - Le **partenariat avec France Bleu** a été renouvelé, plusieurs reportages ont eu lieu sur le sujet.
 - Communication satisfaisante via la **presse locale et par des acteurs locaux importants** (page Facebook de Tourisme Bretagne etc.)



2 Promouvoir les animations phares des voies d'eau dans notre newsletter, sur notre site internet et les réseaux sociaux

L'association a recensé les animations majeures au bord des voies d'eau et en a assuré une communication tout au long de l'année sur ses outils. Une page Instagram a été créée et le site internet de l'association a été refondu.

3 Conseiller/orienter les organisateurs d'animations et les mettre en contact avec d'autres acteurs

Réponses à des demandes ponctuelles ou nécessitant des recherches plus approfondies : l'association joue son rôle de **centre de ressources**.

AXE 4 : COMMUNIQUER

RAPPEL DES OBJECTIFS



PROMOUVOIR NOS ADHÉRENTS

auprès du grand public



ÉCHANGES AUTOUR DES SAVOIR-FAIRE

avec d'autres associations ou structures en dehors de la Bretagne



FAIRE CONNAÎTRE L'ASSOCIATION

asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes & externes



ACTIONS MISES EN PLACE

1 Communication générale de l'association

↳ LE SITE INTERNET

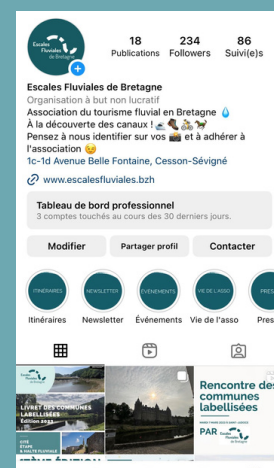
- **Refonte** complète du site internet
- **Adaptation** de la charte graphique à la Marque Bretagne
- **Traduction** complète du site en anglais
- Insertion de notions en breton
- Mise à jour des actualités et mise en valeur des animations
- Création d'une **carte interactive** pour nos adhérents

↳ LA NEWSLETTER LA VOIX DU CANAL

- Rédaction et envoi de **12 newsletters** contre 9 l'an dernier
- 2500 contacts
- **31% d'ouverture** contre 25% en 2022

↳ LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Volonté de **diversification de contenus** notamment avec la création de "vidéo récap" de nos évènements comme lors de la réunion communes labellisées en mars (vidéo disponible sur Facebook et Instagram).
- **Facebook :**
 - **2360 abonnés en 2023** contre 2200 abonnés à la page Facebook en 2022
 - 2271 'j'aime' contre 2148 "J'aime" en 2022
- **Instagram :**
 - La page Instagram de l'association compte aujourd'hui **233 followers** contre près de 150 en 2022
 - **Volonté d'uniformisation** pour appuyer l'identité visuelle de l'association notamment avec les 'stories à la une'
- **Linkedin :**
 - Diversification des réseaux par la **création d'un LinkedIn**



↳ Les relations presse / média

- Envoi de **communiqués de presse réguliers** : A dimanche sur le canal, vie de l'association, réunions, rencontres.
- Plusieurs articles dans la **presse écrite régionale** (Le Petit Bleu, Ouest France, Le Télégramme, Les Infos du Pays Gallo).

ACTIONS MISES EN PLACE

2 Communication dédiée à certaines actions de l'association

↳ Finalisation et diffusion de l'outil principal valorisant les sites labellisés : le **livret communes labellisées**.



3 Communication professionnelle (transmettre des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

↳ **Représentation de l'association auprès de partenaires institutionnels** (participation aux réunions Tourisme de la Région Bretagne, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau, aux réunions sur des projets en lien avec la voie d'eau et des collectivités mouillées).





ESCALES FLUVIALES DE BRETAGNE

1c-1d Avenue Belle Fontaine CS 71 777
35517 Cesson-Sévigné Cedex

Tél. 06 76 44 90 64

contact@escalesfluviales.bzh
www.escalesfluviales.bzh

Avec le soutien financier de

